



## Eventuelle saisie bancaire par creditrec

Par **ab2c**, le **02/10/2013** à **16:15**

**[fluo]Bonjour[/fluo]**

je n'arete pas d'etre harcler par credirec qui veut me faire saisir mon compte bancaire si je leur donne pa s des cheque concernant un pret .d ont je n'ai aucune nouvelle depuis 2009 .merci

Par **Marion3**, le **02/10/2013** à **18:32**

Bonjour,

S'il n'y a pas eu de jugement et de titre exécutoire signifié par huissier, votre dette est forclosée. Ne répondez pas à CREDIREC et n'envoyez surtout pas de chèque.

CREDIREC ne peut pas saisir votre compte bancaire. C'est la méthode de cette Société de recouvrement : le bluffe !

S'ils vous téléphonent, demandez leur copie du titre exécutoire et vous leur dites que vous allez déposer une plainte pour harcèlement à leur encontre, s'ils continuent de vous téléphoner et (ou) vous écrire.

Lisez sur ce forum les nombreux posts concernant CREDIREC et toutes ces sociétés de recouvrement.

Vous n'avez rien à craindre, ils ne peuvent rien contre vous. Surtout ne leur écrivez pas.

Cdt

Par **phil27330**, le **23/01/2015** à **14:41**

Bonjour moi avec creditrec sa a commencé il a y deux mois il on appelé ma mère en disant qu'il voulait me joindre pour la nouvel carte vital .comme ma mère a 86 ans a donné mon numéro de portable .quelques jours plus tard j'ai reçu un appel d'une dame super sympas pour la nouvel carte vital je lui et donné mon adresse la je ne suis fais avoir comme un bleu.après il mon appelé pour que je paye le crédit de plus de 4000 euros mais il y a 23 ans .quand je les sais eu au téléphone d'aller se faire foutre et je paye pas il l'on appelé 4 a 5 fois par jour je ne répond plus et j'ai changé de numéro même ma mère ne la pas...

**[fluo]comme credirec ne lit pas ce forum, vos injures ne servent à rien et en plus elle sont contraires à la charte de ce forum[/fluo]**